



No de résolution  
ou d'annotation

## PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

PROVINCE DE QUÉBEC

Scott

Beauce-Nord

Le 31 janvier 2023

*Procès-verbal de la quarante-neuvième rencontre du comité exécutif du COBARIC qui s'est tenue le 31 janvier 2023.*

*Les membres suivants étaient présents :*

*M. Luc Proulx, Président par intérim et 1<sup>er</sup> vice-président*

*M. Daniel Samson 2<sup>e</sup> vice-président*

*M. Olivier Dumais, secrétaire-trésorier*

*Mme Jenny Lehoux, administratrice*

Était également présente : Mme Véronique Brochu, directrice générale.

### **1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum**

L'assemblée est ouverte à 19h03. Le quorum est atteint.

### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour a été transmis avant la rencontre. Le varia demeure ouvert.

#### **Résolution CE49/31012023/001**

*Il est proposé par Madame Jenny Lehoux  
appuyé par Monsieur Olivier Dumais  
et résolu à l'unanimité*

*D'ADOPTER l'ordre du jour.*

### **3. Adoption et suivi du procès-verbal du CE du 15 novembre 2022**

Le procès-verbal de la dernière rencontre du comité exécutif est présenté. Un suivi est effectué par la direction concernant le point 5.1 *Suivi des évaluations de mi-année*. Elle informe les membres que ces évaluations ont amené un employé à quitter son emploi et une autre personne à prendre un congé indéterminé. La rencontre de quittance a permis de conclure que le départ est dû à une réorientation de carrière. Pour le congé indéterminé, le tout sera réévalué dans 1 mois.

Un suivi est également fait par la direction au point 5.3 *Cadeau de Noël des employés*. La direction souligne que le tout a réellement été apprécié des employés et remercie le comité exécutif pour cette belle reconnaissance.

#### **Résolution CE49/31012023/002**

*Il est proposé par Monsieur Olivier Dumais  
appuyé par Madame Jenny Lehoux  
et résolu à l'unanimité*

*D'ADOPTER le compte-rendu du CE de la 48<sup>e</sup> rencontre.*



No de résolution  
ou d'annotation

## PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

### 4. Préparation pour le CA (recommandations)

#### 4.1 Comptes payés et Visa novembre et décembre 2022

La direction présente la liste des comptes payés et les reçus Visa pour les mois de novembre et décembre 2022.

#### **Résolution CE49/31012023/003**

*Il est proposé par Monsieur Daniel Samson  
appuyé par Madame Jenny Lehoux  
et résolu à l'unanimité*

*D'ADOPTER la liste des comptes payés et les Visa de novembre et décembre 2022.*

#### 4.2 État des résultats au 31 décembre 2022

La direction présente l'état des résultats au 31 décembre 2022. La direction distingue le total des prévisions financières versus le total indiqué à l'état des résultats. Plusieurs montants sont à venir pour les revenus.

#### 4.3 Informations de suivi sur les flux de trésorerie

La direction informe les membres que plusieurs montants étaient à recevoir au niveau des revenus au mois de janvier. Elle a donc demandé à la présidence d'effectuer une demande de prêt auprès d'un autre organisme. Heureusement, la majorité des sommes dues sont entrées au compte le 30 janvier; le président a donc annulé la demande de prêt court terme.

#### 4.4 Proposition de l'annexe A – Échelle salariale 2023-2024

La direction présente le taux de l'indice des prix à la consommation pour l'année 2022 pour la région de Québec. Le taux est à 6,3%. Les membres discutent de la hausse, à savoir si le COBARIC a la capacité financière de l'offrir. Il est également discuté de l'importance de rémunérer adéquatement l'équipe de travail en place qui est d'une qualité exceptionnelle. La direction reviendra aux membres selon la capacité financière de l'organisme à permettre cette hausse ou non et des scénarios possibles d'ici le 16 mars 2023.

### 5. Volet ressources humaines

#### 5.1 Poste d'adjointe administrative

La direction informe les membres que la ressource retenue pour le poste ne s'est pas présentée à sa première journée de travail. Étant donné le temps imparti de la direction à trouver une ressource, elle informe les membres qu'elle renonce à pourvoir ce poste pour la prochaine année.

#### 5.2 Offre d'emploi estival

La direction informe les membres qu'une offre d'emploi a été émise pour travailler avec un étudiant cet été. Une demande à Emploi d'été Canada a été faite. Une réponse est à venir. Il est suggéré à la direction de contacter le député fédéral M. Richard Lehoux à ce sujet.



No de résolution  
ou d'annotation

## PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

### 5.3 Questionnaire sur les conditions de travail au COBARIC

La direction mentionne qu'elle a sondé l'équipe interne sur les conditions de travail offertes au COBARIC. Il en ressort que les employés sont en accord avec les avantages sociaux offerts au COBARIC. Cependant, le remboursement des assurances maladies et les vacances ressortent comme éléments à améliorer en priorité. L'offre de télétravail, quant-à-elle est satisfaisante pour 100% de l'équipe. Finalement, ce qui est le plus apprécié du travail au COBARIC est à part égale l'équipe, leur liberté d'actions dans leur travail, la flexibilité d'horaire et le travail en tant que tel.

### **6. Conseil d'administration de travail du 16 mars 2023 (changement de sujet de travail pour la définition de la vision de la stratégie de mobilisation au lieu du travail des libellés d'objectifs)**

Dans le cadre des livrables ministériels, il est demandé pour la première fois aux OBV d'établir une vision de la stratégie de mobilisation. C'est ce sujet dont il sera question au CA de travail du 16 mars prochain. Les libellés d'objectifs, quant-à-eux seront soumis aux participants des consultations sur les problématiques lors d'une deuxième rencontre avant de les soumettre au conseil d'administration. La direction présente le calendrier des consultations et des rencontres prévues pour l'année 2023.

### **7. Accompagnement du ROBVQ concernant les livrables de la convention statutaire**

#### 7.1 Plan de suivi des objectifs

#### 7.2 Gabarit du nouveau PDE

#### 7.3 Questionnaire sur la stratégie de mobilisation

La direction présente aux membres que le MELCCFP a informé les OBV que l'accompagnement offert par le ministère, tel que planifié à la convention, est modifié. Le ROBVQ jouera un rôle d'accompagnement des OBV auprès du MELCCFP, plus particulièrement pour le contenu des livrables. C'est pourquoi, présentement, les OBV peuvent questionner les livrables susmentionnés. Cependant, la direction se désolé du retard de conception de ces livrables, puisque ces derniers sont attendus au 1<sup>er</sup> décembre 2023 et 1<sup>er</sup> mars 2024. Cela entraînera sûrement des modifications au contenu élaboré avec les acteurs de l'eau du territoire, dont les membres du conseil d'administration du COBARIC.

### **8. Varia**

#### 8.1 Fonds bleu

Le président mentionne que dans les médias, le ministre de l'environnement fait état du fonds bleu qui sera alimenté par les redevances sur l'eau des grands préleveurs, notamment. Ces redevances sont estimées à 150 millions/année.



No de résolution  
ou d'annotation

## PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

### 9. Levée de l'assemblée

#### **Résolution CE49/31012023/003**

*Il est proposé par Monsieur Daniel Samson  
et résolu à l'unanimité*

*DE LEVER la rencontre.*

L'assemblée prend fin à 20h24.

---

*M. Luc Proulx  
Président par intérim  
1<sup>er</sup> Vice-Président*

---

*Mme Véronique Brochu  
Secrétaire*